

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien
du Service de l'Éducation
permanente de la Fédération
Wallonie-Bruxelles.

ÉCLAIRAGE – 7 décembre 2021

QUÉAU Yannick, « Production d'armes et emploi : discours, ordre de grandeur et défis méthodologiques », *Éclairage du GRIP*, 7 décembre 2021, Bruxelles.

<https://grip.org/production-armes-et-emploi-ordre-grandeur-defis-methodologique>



Production d'armes et emploi : discours, ordre de grandeur et défis méthodologiques

Yannick Quéau, directeur du GRIP

7 décembre 2021

Au sein de l'Union européenne, la Position commune 2008/944/PESC du Conseil du 8 décembre 2008 établissant les normes régissant les exportations des biens et technologies militaires est fondée sur des critères visant à évaluer les pays de destination des armes en fonction du respect des droits humains et du droit international, de la prévention des conflits, de la démocratie, de la stabilité régionale et du maintien de la paix. En principe, ces considérations priment sur les arguments économiques et industriels que les États membres exportateurs d'armements sont susceptibles d'avancer. L'article 10 de la Position commune stipule en effet que « *bien que les États membres puissent également, le cas échéant, prendre en compte les incidences des exportations envisagées sur leurs intérêts économiques, sociaux, commerciaux et industriels, ces facteurs n'affectent pas l'application des critères susmentionnés*¹. »

Pourtant, l'un des arguments les plus entendus en faveur du commerce des armes est certainement sa contribution à l'économie. Il est mis en avant pour justifier à la fois le financement des programmes d'armement et les ventes à l'exportation, même dans des situations où les armes sont impliquées dans des violations des droits humains et des conflits armés meurtriers. Au nom de la prospérité économique, il faudrait continuer d'alimenter la violence politique, sinon un autre État n'ayant pas les mêmes normes éthiques et juridiques et moins soucieux de la sécurité des populations civiles en profiterait pour prendre des parts de marché. En d'autres termes, la prospérité des actionnaires et des employés des producteurs d'armes et la manière dont elle irriguerait l'économie des territoires justifieraient de conclure une vente. Et tant pis pour les victimes. Le caractère indéfendable au plan moral de cette posture ne suffit manifestement pas dans le débat public et auprès des décideurs à éclipser un argument économique si fort qu'il en irait de l'évidence, une assertion qui mériterait pourtant une démonstration.

Or, il existe finalement peu d'éléments concrets appuyant l'idée que les ventes d'armes profitent à l'économie, du moins pas tout le temps et pas dans les proportions suggérées par les lobbies de l'armement et certainement pas autant que d'autres secteurs de l'économie. Cette observation est également valide au niveau de l'emploi. Pour comprendre cette dynamique, il convient de garder à l'esprit les caractéristiques des marchés de défense et du secteur de la production d'armement qui interdisent plus souvent qu'autrement les affirmations trop catégoriques quant aux effets positifs sur l'économie et sur l'importance du secteur de la production des armes en matière d'innovation et d'emploi.

Une activité industrielle financée par des fonds publics

La production d'armes est un enjeu de sécurité nationale mobilisant presque exclusivement des dépenses publiques. Les armes sont développées et initialement produites principalement avec des financements étatiques via des mécanismes directs ou indirects (crédits d'impôt, par exemple). Cela vaut dès la phase de recherche et développement, qui est considérée comme étant risquée compte tenu des défis posés, comme le temps long des processus, la possibilité de voir émerger d'éventuelles technologies disruptives ou la formulation de nouvelles priorités (tenant compte, par exemple, d'un changement dans la compréhension de la menace et des moyens d'y faire face). Passé la phase de développement, les armes sont ensuite également commandées par les États qui couvrent donc les coûts de production et la marge des industriels. Ainsi, les ministères de la Défense déterminent les caractéristiques des armes, paient pour leur développement, pour les produire, les utiliser et les entretenir.

Il est difficile de prouver l'impact positif d'une dépense publique servant à concevoir et à produire un bien destiné de manière quasi exclusivement à l'État tout en permettant à un industriel de faire une marge dans le processus de conception et de fabrication. Partant de la littérature scientifique établissant que les dépenses publiques prises dans leur ensemble ont un impact positif clair sur l'économie, il est tentant d'en conclure que cette observation est valide pour les dépenses en armements. Ce serait une faute méthodologique relevant du paralogisme et voulant que lorsqu'un objet partage certaines caractéristiques avec un autre objet, les mêmes observations s'appliquent. Or, toutes les dépenses ont des facteurs différenciants. Il se peut tout aussi bien que les dépenses publiques aient globalement un impact positif sur l'économie malgré l'effet corrosif des fonds affectés à la production d'armes. En l'absence de données fiables et d'une méthodologie rigoureuse permettant d'isoler l'activité de production des armements de l'analyser correctement, il n'est pas possible de se prononcer dans un sens ou dans l'autre. Ce que l'on peut dire, c'est que les effets de la dépense publique en armement sont moindres que celles dans des segments qui irriguent le domaine commercial (non militaire), notamment parce que la taille de ces marchés et le

nombre d'acheteurs potentiels qu'on y trouve est sans commune mesure avec celui des armements.

Les effets des exportations sur l'emploi

Les exportations d'armes mobilisent les ressources d'un pays étranger pour payer le matériel militaire. Il faut cependant garder à l'esprit qu'au niveau national, les forces armées du pays achètent d'abord les armes produites localement pour leurs besoins et les mettent en scène dans différentes locations pour les promouvoir et les exporter. Il s'agit d'une forme de validation qu'un système doit obtenir pour assurer sa compétitivité sur les marchés d'exportation. Une fois finalement vendu, le volume génère de nouveaux revenus pour les industriels. Les exportations permettent aussi de réduire les coûts de développement et d'acquisition pour le pays d'origine (économies d'échelle). Dans une certaine mesure, elles peuvent également créer des emplois ou permettent de les maintenir localement.

Cependant, les conditions attachées à l'accord peuvent affecter de manière significative les effets positifs attendus par l'exportateur. Le pays récipiendaire des armes peut demander des transferts de technologies et de capacités de production. Cela signifie, d'une part, qu'une partie des emplois générés par l'exportation bénéficie au pays acheteur et, d'autre part, que les technologies transférées renforcent potentiellement un compétiteur sur les marchés d'exportation avec pour conséquence d'inciter à de nouvelles dépenses en recherche et en développement pour maintenir l'avance technologique.

Grand, mais grand comment ?

Face aux chiffres présentés par les firmes de défense quant à la valeur de leurs contrats, à leurs chiffres d'affaires annuels et au nombre de leurs employés, il est tentant de considérer qu'il s'agit d'acteurs majeurs dans le fonctionnement de l'économie mondiale. Citoyens et décideurs manquent parfois de repères pour se faire une idée de ce que représentent les données qui leur sont présentées. Une manière de contourner le problème consiste à situer les industries productrices d'armements dans l'ensemble des acteurs économiques, particulièrement ceux du domaine manufacturier. Ce dernier est un point de repère plus adéquat que le secteur hôtelier ou que la finance, car les processus de recherche de développement comme de production sont relativement semblables à ceux du secteur de la défense. Il existe toutefois une différence notable qu'il faut retenir : les industriels de l'armement ont un nombre limité de clients potentiels, c'est-à-dire les États qui ont peu ou pas du tout de capacité de production au niveau national, alors que les industriels du marché commercial (non militaire) disposent de beaucoup plus d'options.

Le *Stockholm International Peace Research Institute* s'est livré à l'exercice en 2019 en ciblant sa démarche sur les chiffres d'affaires des compagnies. Le *think tank* suédois relevait que les résultats des quinze premières entreprises manufacturières

totalisaient 2 453 milliards de dollars de chiffres d'affaires en 2018, soit approximativement dix fois le total cumulé des ventes d'armes des quinze principaux producteurs d'armement (245 milliards USD). Les 100 plus grandes firmes de défense ont ensemble un volume d'affaires de 420 milliards USD qui est encore six fois inférieur aux quinze plus grandes firmes manufacturières. Le SIPRI insiste en soulignant que « *les ventes d'une seule entreprise — Toyota, la plus grande entreprise manufacturière au monde [...] étaient 8,0 % plus élevées que les ventes totales d'armes combinées des quinze principaux producteurs d'armes²* ».

Même si on s'éloigne parfois du secteur manufacturier, en matière d'innovation, on peut également relativiser l'importance du domaine de l'armement faisant référence aux GAFAM qui sont aujourd'hui des leaders de l'innovation. En 2020, la seule entreprise Amazon chiffrait son effort en recherche et développement à 42 milliards USD. Ensemble, Amazon, Alphabet (27 milliards USD), Microsoft (19 milliards USD), Apple (19 milliards USD) et Facebook (18 milliards USD) pèsent 125 milliards USD³. C'est plus que ce que le gouvernement fédéral américain propose de dépenser en recherche et développement militaire en 2022 (112 milliards USD)⁴.

Le secteur de l'armement génère évidemment des emplois directs et indirects, mais parvenir à déterminer le nombre de ces emplois est plus complexe qu'il n'y paraît au niveau méthodologique du fait notamment du caractère dual de plusieurs activités industrielles. Il ne s'agit pas de procéder à une simple addition des salariés d'un groupe produisant des armes. Il faut isoler les activités militaires, ce qui relève régulièrement de l'abstraction et soulève des défis, une même personne pouvant, par exemple, travailler à produire aussi bien des armes que des biens commerciaux. D'ailleurs, on remarque que les lobbyistes du domaine des armements (mais aussi parfois les journaux) ne s'embarrassent pas trop de vouloir isoler la production des armements d'un ensemble plus vaste dans lequel on retrouve aussi les secteurs de l'aéronautique et du spatial, domaines où les activités civiles sont pourtant autrement plus porteuses en termes de volume d'affaires que le militaire.

L'importance des emplois liés à la défense est donc souvent, elle aussi, à relativiser d'autant plus que la méthodologie retenue est souvent un mystère. En France, la ministre des Armées Florence Parly estimait en 2019 que toute l'industrie des armements dans le pays comptait pour 200 000 emplois (directs et indirects). Selon la méthodologie retenue, le chiffre de 200 000 emplois peut être lu comme une estimation généreuse sans être pour autant farfelue. En 2017, on pouvait trouver une estimation de 47 000 emplois industriels directs et encore 67 000 emplois indirects, soit 114 000 emplois au total⁵. On peut considérer que les ventes des industriels français depuis 2017 ont exercé une pression à la hausse sur cette estimation basse. Pour dépasser les querelles méthodologiques, il faut mettre ces chiffres en perspective : en 2019 le seul constructeur automobile PSA (groupe réunissant Peugeot et Citroën) comptait environ 47 000 personnes dans ses effectifs en France et son concurrent Renault 31 000⁶. On parle donc de 78 000 emplois directs répartis en seulement deux entreprises.

Une activité politique avant tout

Personne ne conteste que le secteur de l'armement génère une activité économique et évidemment des emplois. Lorsque les données sont accessibles, on peut estimer que sous certaines conditions, le secteur de l'armement est susceptible de contribuer positivement à l'économie dans des segments spécifiques (ceux des biens à double usage, essentiellement). Toutefois, il convient de se montrer sélectif dans les technologies et les biens concernés et aussi particulièrement prudent dans toute forme de généralisation. Les données manquent pour pouvoir arrêter une méthodologie susceptible de rendre compte avec exactitude de la situation. Par contre, les données disponibles sont suffisantes pour relativiser l'importance économique du secteur de l'armement et sa contribution à l'innovation technologique.

Plus fondamentalement, on doit insister sur le fait que le marché des armements a pour finalité les moyens de la violence politique. Cette violence n'est pas désincarnée. Elle est exercée par un groupe au nom d'un ensemble plus vaste et contre d'autres personnes. Toute volonté de justifier la production d'armes et leurs exportations au nom d'une supposée rationalité économique aux bases méthodologiques fragiles doit, comme le rappelle la Position commune de l'Union européenne, s'écarter devant des considérations politiques, sécuritaires et juridiques. En matière de vente d'armes, il s'agit d'abord d'arbitrer entre le droit à l'autodéfense et le respect des droits humains au nom de la sécurité des personnes, et non pas d'assurer un revenu aux producteurs d'armes ou un emploi.

* * *

L'auteur

Yannick Quéau est directeur du GRIP et directeur de la recherche.

-
1. Position [commune 2008/944/PESC](#) du Conseil du 8 décembre 2008 définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires.
 2. Aude Fleurant *et al.* « The SIPRI Top 100 Arms-Producing and Military Services Companies, 2018 », *SIPRI Fact Sheet*, décembre 2019.
 3. Rapports annuels des entreprises.
 4. US Department of Defense, *National Defense Budget: Estimates for FY 2022*, Office of the Under Secretary of Defense, août 2021.
 5. Diederick Cops *et al.* *Towards Europeanized Arms Exports Controls? Comparing Control Systems in EU Member States*, Flemish Peace Institute/Colophon : Bruxelles, 2017
 6. En 2019, PSA dénombrait 211 000 employés dans le monde et Renault 183 000. Voir « [PSA Peugeot Citroën a sabré dans l'emploi en France en 15 ans : le conseil Bourse du jour](#) », *Capital.fr*, 27 août 2019.